Image not found or type unknown

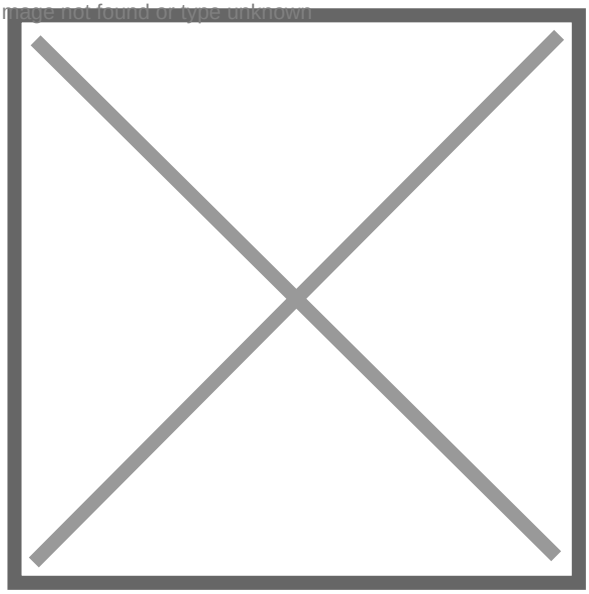

Résiliation d'un contrat pour l'achat d'une voiture

Par **nol**, le **07/05/2010** à **07:24**

Bonjour,
J'ai signé un contrat avec un agent Renault pour l'achat d'une clio GPL et j'ai donné un accompte. Quand je suis revenu chez moi, il m'a appelé et il m'a dit qu'il s'était trompé et qu'il ne pouvait pas me vendre cette voiture à ce prix là, que le contrat ne pouvait pas passé. Est-ce qu'il peut résilier le contrat comme ça?(ce n'est pas stipulé dans les clauses) Est-ce que je peux éxigé la commande de ce véhicule au prix noté sur le contrat?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés